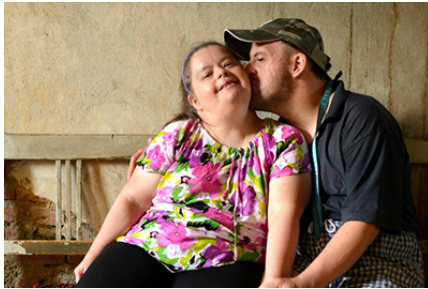


Les apprentissages de la sexualité et du plaisir



© Muro / Fotolia

Le droit à la sexualité des personnes en situation de handicap est désormais reconnu. Une nouvelle grille a été conçue pour favoriser les apprentissages des fonctions de la sexualité. La notion de plaisir fait partie intégrante de la démarche.

Par **Simona Grassi Alexandre**, psychologue-psychothérapeute FSP, et **Julianne Corbaz**, psychologue, Institution L'Espérance, Etoy

Une grille d'évaluation de la sexualité a été créée par un groupe ressource de l'institution L'Espérance à Etoy, à usage des professionnels pour évaluer le fonctionnement actuel des personnes avec une déficience intellectuelle. Elle résulte d'un questionnaire survenu en supervision concernant la sexualité des bénéficiaires de l'institution. Le manque d'outils pour évaluer de manière complète et exhaustive leur sexualité a été flagrant. Elle s'inspire de l'approche sexocorporelle qui repose sur le postulat que « les interventions sexologiques se font de manière intégrée entre l'explicite (le corps vu, bougé, tendu, relâché, etc.) et l'implicite (le corps perçu, les émotions, les pensées, les fantasmes, etc.) » [c] [1]. La sexualité n'étant pas que génitalité [a], il a été décidé de mettre en avant la notion de plaisir et les apprentissages nécessaires pour y avoir droit. La finalité étant de permettre aux bénéficiaires d'éprouver du plaisir selon leurs moyens et de développer les compétences nécessaires à faire évoluer ce plaisir.

La charte de l'Espérance s'inspire notamment de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui mentionne entre autres le droit à une vie affective et sexuelle. L'ONU déclare à ce propos en 1975 « le handicapé, quel que soit l'origine, la nature et la gravité de ses troubles et déficiences, a les mêmes droits fondamentaux que ses concitoyens du même âge » [b]. Si la sexualité est un droit universel, elle n'en est pas pour autant une nécessité. Il n'est donc ici pas question de l'imposer à tous les bénéficiaires mais plutôt d'évaluer de manière ouverte et suffisamment fine les réels besoins et de proposer des pistes les plus appropriées à leur situation personnelle et en adéquation avec les valeurs de la société. Il apparaît important de questionner les concepts de normalisation et d'autodétermination des personnes en situation d'handicap. Mais attention à ne pas se laisser dépasser par le devoir de normalisation. « L'attitude éthique consiste à faire face au réel avec ce qui est possible et impossible » [d].

Comment citer cet article ?

Simona Grassi Alexandre et Julianne Corbaz, «Les apprentissages de la sexualité et du plaisir», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 22 mai 2018, <https://www.reiso.org/document/3087>

Si le droit à la sexualité des personnes en situation de handicap est maintenant reconnu, les différentes fonctions de la sexualité sont peu discutées de prime abord, en particulier la notion de plaisir qui est souvent absente des débats. Il est vrai que la sexualité a différentes fonctions ou motivations, telles que la fusion, la valorisation, l'apaisement, la parentalité ou encore le plaisir. A relever à ce propos la déclaration de l'OMS qui illustre la multiplicité des domaines en lien avec la sexualité : « la sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de sa vie et comprend le sexe biologique, l'identité et les rôles sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. La sexualité est influencée par l'interaction de facteurs biologiques, corporels, psychologiques, sociaux, économiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels ». [a]

Les six composantes de l'outil

La grille se nomme « Evaluation de la sexualité : entre apprentissages et plaisir »^[2]. Le terme sexualité est ici employé au sens large. L'accent est mis sur les apprentissages nécessaires à développer son propre plaisir, qu'il soit individuel ou partagé. Le plaisir n'est pas seulement génital, il est soutenu par l'ensemble de nos canaux sensoriels comme le toucher, la vue, le goût, l'odorat et l'ouïe. En plus de la sensualité, le plaisir implique un lâcher-prise émotionnel (se donner la permission avec joie, apprécier, goûter, etc.). A relever que la sexualité n'est pas forcément toujours source de plaisir, elle peut être aussi mécanique et sans émotion. Cela n'est pas problématique en soi mais il est intéressant quand c'est possible d'enrichir l'expérience en ajoutant la dimension du plaisir.

La sexualité requiert des apprentissages multiples que nous avons essayé de regrouper en six domaines, à savoir la connaissance de soi, le rapport au corps, les aspects relationnels, les aspects émotionnels, les aspects cognitifs et les aspects légaux. Pour chaque domaine, un certain nombre d'items mettent en avant les forces identifiées et les pistes de croissance à explorer.

- « **Connaissance de soi** ». Il s'agit de répertorier la manière dont le bénéficiaire se perçoit tant au niveau de son identité homme/femme que de ses besoins, ses limites, ses codes d'attraction et ses motivations sexuelles.
- « **Rapport au corps** ». Il s'agit d'identifier les connaissances du bénéficiaire en lien avec son corps (représentation de son corps, de son intérieur ainsi que de ses parties génitales), ses sensations (capacité à ressentir les sensations, en particulier celles liées à l'excitation sexuelle) et ses habilités érotiques.
- « **Aspects émotionnels** ». Il s'agit de rapporter les compétences émotionnelles du bénéficiaire, que ce soit sa connaissance des émotions ou sa capacité à les gérer, par exemple en cas d'excitation.
- « **Aspects relationnels** ». Il s'agit d'identifier les compétences interpersonnelles, que ce soit la capacité du bénéficiaire à entrer en relation avec autrui (y compris la dimension de séduction) et à faire perdurer cette relation, sa capacité à comprendre et connaître autrui, son savoir-être et savoir-faire relationnels, tels que sa capacité à alterner entre fusion et individuation, écouter et respecter les besoins de l'autre, exprimer ses envies, etc.
- « **Aspects cognitifs** ». Il s'agit d'évaluer les connaissances du bénéficiaire en terme de sexualité ainsi que ses connaissances sur les risques potentiels. Une représentation correcte de la sexualité est importante pour que le bénéficiaire puisse évoluer sans être bloqué, inhibé ou culpabilisé [c].
- « **Aspects légaux** ». Il s'agit de déterminer les connaissances en matière de loi qu'a le bénéficiaire des droits, des devoirs et des interdits.

Cette grille est destinée à être remplie par les professionnels et/ou la famille et/ou le bénéficiaire, dans des séances encadrées par deux animateurs. A la suite de l'évaluation, un rapport est rédigé, distribué puis discuté. Un point concernant la situation du bénéficiaire est aussi fait quelques mois après la restitution du rapport. Un « carnet de l'animateur » a été élaboré pour répertorier les modalités de passation ainsi qu'un certain nombre de questions et

de thèmes à ne pas oublier. Il est appelé à être complété et amélioré au fur et à mesure de son utilisation.

Le développement affectif et sexuel

La grille d'évaluation permet de dégager des pistes de croissance par domaine afin de mettre en place de nouveaux objectifs pour le bénéficiaire sous forme d'activités (par exemple s'initier au massage ou à la danse pour apprendre la volupté et la fluidité). Elle permet également d'identifier les forces du bénéficiaire par domaine afin de les utiliser comme levier dans les nouveaux apprentissages.

La démarche est utile aussi bien pour les bénéficiaires qui ont une sexualité connue que pour les bénéficiaires qui n'en ont pas, est inconnue ou en voie d'acquisition. De par leur handicap, les personnes présentent un développement dysharmonique. Leur âge de développement peut être très différent d'un domaine à l'autre. Et dans un même domaine, il peut varier d'un item à l'autre. La grille permet de se poser des questions nouvelles, ceci que ce soit en cas de comportements défis ou simplement pour aider une personne à être plus épanouie.

Les professionnels peuvent ainsi réfléchir de manière structurée à la sexualité au sens large, développer leurs connaissances à ce sujet et disposer de pistes d'action concrètes dans leur accompagnement des bénéficiaires et dans l'établissement des projets individuels. A relever que la grille peut aussi être remplie avec le bénéficiaire pour autant qu'il en ait les moyens. Idéalement, la famille devrait également être incluse, que ce soit dans le recueil des données ou dans la mise en place et la réalisation des projets.

La grille d'évaluation a été testée sur quelques situations et ses avantages ont paru évidents : une lecture plus claire et plus structurée de la situation, la possibilité d'y inclure les proches et le bénéficiaire, l'aspect concret des pistes dégagées et la volonté de ne pas oublier la dimension du plaisir dans le développement affectif et sexuel des personnes en situation d'handicap.

Elle comporte aussi des désavantages : sa longueur, la complexité des notions sexologiques ou encore la difficulté à remplir les items pour les bénéficiaires qui n'ont pas accès à la parole ou qui ont de la peine à s'exprimer. Précisons qu'il faudra veiller à utiliser un langage simplifié pour les bénéficiaires, en s'assurant de leur compréhension. Les animateurs prendront aussi vraisemblablement du temps à s'approprier complètement la grille. Les valeurs, les positions éthiques et les représentations personnelles seront questionnées encore et encore. Elles pourront évoluer et se modifier en cours de pratique. Il paraît important d'être au clair avec sa propre histoire affective et sexuelle, dans le but de ne pas confondre « mon histoire » avec celle du bénéficiaire et de savoir ainsi accompagner la personne avec la juste distance.

Cet outil a été créé en vue d'apporter une lecture nouvelle de la sexualité des bénéficiaires avec une déficience intellectuelle, sous l'angle du plaisir. Il vise à accompagner globalement ces personnes de la manière la plus humaine possible.

[1] Bibliographie

[a] Brioul, M. (2017). Eros et handicaps : du corps de l'angoisse aux allées du désir. Montrouge : ESF éditeur.

[b] Agthe Diserens, C. (2013). Sexualité et handicaps : entre tout et rien... Saint-Maurice : Editions Saint-Augustin.

[c] Chatton D., Desjardins J.-Y., Desjardins L., Tremblay M. (2005). La sexologie clinique basée sur un modèle de santé sexuelle. In « Médecine et Hygiène », 2005/1 Vol. 25/pages 3-19

[d] « Du cœur au corps ». Programme de formation d'adultes dans le domaine de la sexualité en lien avec les handicaps. Prix Suisse 2001 de pédagogie curative et spécialisée (CPSP-SZH Lausanne-Lucerne). Auteurs : Mmes Agthe Diserens C. et Vatré F., sexopédagogues.

[2] La [Grille d'évaluation](#), en format pdf. Pour contacter les auteures ou obtenir des précisions sur la façon de remplir cette grille: julianne.corbaz@esperance.ch et simona.grassi@esperance.ch